

L'UNSA rencontre le Premier ministre sur la future loi "sécurisation"

Le 19 octobre, une délégation de l'UNSA (Luc Bérille, Florence Dodin, Vanessa Jereb, Jean-Louis Blanc et Laurent Escure) a rencontré le Premier ministre, Edouard Philippe, accompagné de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et du ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer.

A l'ordre du jour de cette audience, la future loi visant à sécuriser les parcours professionnels à travers des mesures sur la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage.

L'UNSA a fait valoir ses positions sur ces 3 sujets :

-insistance sur le conseil et l'accompagnement comme élément clé de la mise en mouvement vers la formation professionnelle de celles et ceux qui en ont le plus besoin et négociation en entreprise des plans de formation,

-revendication d'un contrat unique d'alternance sécurisé,

-accord pour une ouverture maîtrisée de l'assurance chômage à certaines catégories d'indépendants mais sans étatisation et avec garanties de maintien des montants et de la durée des indemnités servies.

Le calendrier et la méthode d'élaboration de la loi seront les suivants :

-concertation sur l'apprentissage incluant les partenaires sociaux ainsi que les régions, animée par Sylvie Brunet, DRH et actuelle présidente de la section du Travail et de l'Emploi du CESE, en vue d'un rapport remis au Premier ministre mi-février,

-négociation nationale interprofessionnelle entre les partenaires sociaux représentatifs sur la formation professionnelle sur la base d'une lettre de cadrage gouvernementale envoyée début novembre,

-discussion en multilatérale avec les gestionnaires du régime pour la future assurance chômage.

Tout cela devrait déboucher sur un projet de loi début février, en vue d'une arrivée à l'Assemblée nationale début mars.

Rendez-vous salarial dans la Fonction publique : 0 + 0 = Pas de gain de pouvoir d'achat

L'UNSA-Fonction Publique a estimé que le rendez-vous salarial du 16 octobre était décevant. La hausse de la CSG, grâce aux fortes mobilisations du 10 octobre, sera au final juste compensée mais sans gain de pouvoir d'achat.

Le ministre de l'action et des comptes publics a décidé d'un report de 12 mois de l'application du protocole PPCR tout en confirmant qu'elle serait complète d'ici la fin du quinquennat.

Pour l'UNSA- Fonction Publique, cette annonce remet en cause la parole de l'Etat et fragilise toutes les futures discussions dans la fonction publique.

Surtout, elle ne reconnaît pas les efforts demandés aux agents publics depuis 2011, date du premier gel de la valeur du point d'indice.

C'est pourquoi l'UNSA-Fonction Publique a décidé de saisir le Premier Ministre afin d'obtenir le maintien du calendrier initial.

L'UNSA-Fonction Publique appelle à amplifier la signature de la pétition « respect des engagements »

<http://www.unsa-fp.org/?Petition-Salaires-et-carrieres>

Lire la lettre au Premier Ministre : <http://www.unsa-fp.org/?Report-de-PPCR-L-UNSA-saisit-Edouard-Philippe>

Lire le communiqué complet de l'UNSA-Fonction publique « Zéro plus zéro, on est loin d'un gain de pouvoir d'achat » :

<http://www.unsa-fp.org/?Rendez-vous-salarial-zero-plus-zero-on-est-loin-d-un-gain-de-pouvoir-d-achat>

Décès de Louis Viannet, ancien secrétaire général de la CGT

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999, est décédé ce week-end. C'est une figure du syndicalisme français qui disparaît, artisan d'une tentative d'évolution historique de la CGT.

Celle-ci l'amènera notamment à rejoindre le syndicalisme européen de la Confédération Européenne des Syndicats. L'UNSA s'incline devant sa mémoire et adresse à sa famille et à son organisation ses sincères condoléances.

L'UNSA a participé à la 30^{ème} journée mondiale de refus de la misère

« Lutter contre la pauvreté, c'est agir pour la démocratie », tels sont les propos de Claire Hédon, Présidente d'ATD-Quart Monde, en ouverture de la cérémonie de la 30^{ème} journée mondiale de refus de la misère sur le parvis du Trocadéro, ce 17 octobre 2017.

A l'occasion de cette journée, le Président de la République a lancé le chantier de la future « stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes ».

Cette concertation devra déboucher sur un plan d'action prenant davantage en compte les initiatives de terrain et devrait intégrer une forte dimension sur l'accès aux droits.

Pour l'UNSA, il est temps d'investir durablement dans la lutte contre la pauvreté, de s'attaquer à ses causes profondes et pas seulement à ses conséquences.

Adresse au Président de la République sur les violations des droits humains en Egypte

L'UNSA, la CFDT, la CGT, FO, la CFTC et la CFE CGC, à l'occasion de la prochaine visite du maréchal Sissi en France, dénoncent les violations des droits fondamentaux du travail en Egypte dans une lettre au Président de la République.

Mentionnant le rapport de la Confédération syndicale internationale, ces organisations font état d'une répression sans précédent des droits humains et syndicaux qui se poursuit malgré les recommandations de la Conférence internationale du Travail.

Ainsi, un projet de loi vise à instituer l'ingérence des autorités dans la vie des syndicats afin de parvenir de facto au syndicat unique. La répression contre les syndicalistes indépendants se généralise, des dizaines de salariés ont été licenciés, des militants ouvriers ont été arrêtés et emprisonnés.

Les organisations signataires expriment leurs préoccupations devant une situation qui ne cesse de s'aggraver.

Elles souhaitent que « la France accorde à sa politique de coopération envers l'Egypte un cadre

-qui assure la protection des droits humains et syndicaux ainsi qu'un dialogue social effectif,

-qui s'applique aux financements privés du développement avec des mesures garantissant le respect des droits de l'Homme et des droits du Travail. »

Elles expriment la même demande concernant l'Union européenne dans le cadre de son accord d'association avec l'Egypte.

Il est toujours temps de lire l'UNSA magazine 187 en ligne !

Envie de le lire : <http://mag.unsa.info/187/>

Envie de s'abonner ? C'est simple : <http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

UNSA Magazine abonnements 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous.

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou : Pascal.priou@unsa.org

Édito : Les ingrédients de l'échec

Agenda

L'UNSA dans les médias

Ils ou elles font l'UNSA : Nouvelles sections syndicales, Résultats électoraux- Karine Carvalho UNSA CPAM 33- UNSA Ferroviaire

Activités nationales : Conseil national des 27-28 septembre- L'insécurité au travail- Le contenu des ordonnances

Dossier : L'Union Régionale de La Réunion

Fonction publique : Le Compte personnel de formation- Les priorités de l'UNSA Fonction Publique

Europe et international : Discours sur l'état de l'Union- Réforme du code du Travail, point prud'homme

Actualité juridique : Le Comité Social et économique

Culture et société : 3 questions à Jean-Luc Petithuguenin, PDG de Paprec- Exposition Gauguin- Derain Balthus Giacometti- Terra Nova : nos vies à l'ère du numérique- Exposition Jack London dans les mers du sud

Développement durable

La parole à l'UNSA dans Expression Directe

- Emission 5 minutes le samedi 4 novembre à 19h55 sur France inter et dimanche 5 novembre à 6h55 sur France Bleu : Luc Bérille commentera l'actualité sociale et syndicale,

- Emission 4 minutes le mardi 7 novembre vers 0h30 sur France 2 et jeudi 9 novembre vers 8h50 sur France 5 intitulée : "Négociateur : la méthode syndicale utile aux salariés".